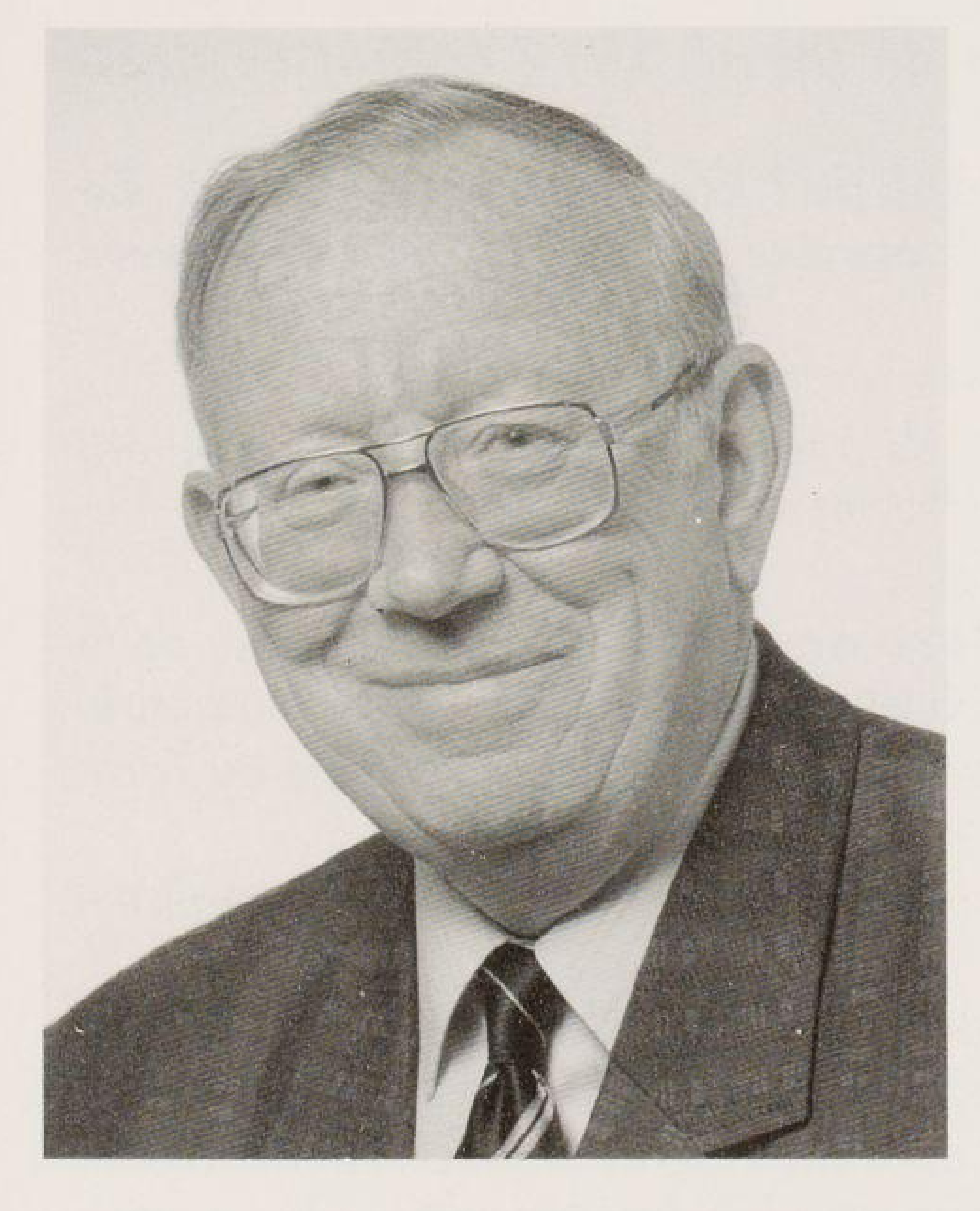
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE JUIN 1988 - 18e CIRCONSCRIPTION

LE 5 JUIN VOTEZ



JEAN LE GARREC

Député sortant



JACQUES WARIN

Adjoint au Maire de Caudry

CANDIDATS DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

CITOYENNES - CITOYENS

En désignant Michel Rocard, Premier Ministre, le Président de la République vient de créer les conditions d'un élargissement de la majorité présidentielle.

Les qualités de Michel Rocard sont connues :

Compétence, expérience des affaires publiques, mais aussi, souci permanent de créer l'accord le plus large sur les problèmes essentiels pour l'avenir de notre pays. Le Premier Ministre vient de déclarer qu'il pratiquera "la recherche permanente du consensus, l'ouverture politique, le respect des autres et la tolérance".

Avec Michel Rocard, l'ouverture est déjà commencée .

Aujourd'hui, dans cette élection pour l'Assemblée Nationale, le choix est simple : il faut donner à François Mitterrand et Michel Rocard la majorité indispensable pour mettre en œuvre les 25 propositions du Président de la République.

Cette position est d'ailleurs celle de Monsieur Raymond Barre qui vient d'écrire : "ce qui est important, c'est qu'il y ait une majorité parlementaire pour soutenir l'action du Président de la République et du Gouvernement".

Les propositions du Président de la République concernent le Cambrésis.

Plusieurs d'entre elles sont déterminantes pour l'avenir de notre région, la mobilisation pour la croissance et la lutte contre ce fléau qu'est le chomage.

Le Gouvernement de Michel Rocard prépare activement la réalisation des plus urgentes.

1) La mise en œuvre du revenu minimum. *Il s'agit d'un droit nouveau, financé par l'Etat, géré sur le plan local, permettant comme le disait Lionel Jospin : "que personne ne reste au bord du chemin".*

Je suis un des signataires de la proposition de loi n° 1212 créant ce droit nouveau.

2) La rénovation et l'augmentation des moyens de l'Éducation Nationale. Ce problème est prioritaire pour le Cambrésis. *Il nous faut absolument des jeunes mieux préparés à la transformation de l'emploi.*

Nous devons avec l'appui de la Région, rattraper notre retard.

3) Relancer la politique contractuelle. *Inspirer de nouvelles règles et des protections comme dans tous les pays d'Europe, dans le cas de licenciement économique.*

Michel Delebarre vient de prendre l'initiative à ce sujet.

4) Renégocier les contrats de plan, mis en place en 1983, *en tenant compte de la situation des arrondissements subissant, comme le Cambrésis, les conséquences de cette crise.*

Je viens de saisir, à ce sujet, Monsieur Jacques Chéréque, Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Reconversions.

5) Sauvegarder la Sécurité Sociale *et revenir sur les mesures de Seguin qui pénalisent les personnes agées et les grands malades.*

6) Poursuivre la mise en œuvre du plan de modernisation de la police préparé par Pierre Joxe. *La sécurité est un souci légitime qu'il est nécessaire de prendre en compte.*

Ces mesures sont indispensables. Un travail important est à faire, avec enthousiasme, volonté mais aussi conscience de la mobilisation nécessaire pour maîtriser les difficultés. On ne construira pas l'avenir sans un consensus sur les problèmes essentiels.

Le rôle d'un député est de se consacrer totalement à cette mission si l'on veut faire du parlement le lieu de l'initiative politique.

Je m'y engage avec votre confiance et votre amitié.

Jean Le Garrec

NORSOGEPRESS - LILLE